



Chez TUI, voyagez avec le sourire!

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



SRI LANKA

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour. Billet de retour et justificatif de ressources pour la durée du séjour.
- Visa, ETA, obligatoire payant (50 USD à ce jour).
- Formulaire en ligne pour la carte d'arrivée.
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.
- Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés:

- Traitement anti paludéen pour certaines régions.
- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID

Depuis le 6 décembre 2022, le Sri Lanka a procédé à la levée totale des mesures sanitaires pour les voyageurs (certificat de vaccination ou test PCR).



